Département de la Dordogne

COMMUNE DE SAINT GERAUD DE CORPS

Séance du 01 février 2024

Membres en exercice : Date de la convocation: 25/01/2024

11 L'an deux mille vingt-quatre et le premier février l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BOIDÉ

Présents: 11

Présents: Thierry BOIDÉ, Bernard CLERET, Christian

Votants: 11 TORREGROSSA, Caroline BARUTHEL, Michèle BONNIN, Jérôme

COCOUARD, Florence PEYTUREAU, Guy VERHAEGHE, Jean

Pour: 11 BARRAUD, Annie PAULHIAC, Stéphane GIBAUD

Contre: 0 Représentés:

Abstentions: 0 Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean BARRAUD

OBJET : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - DE 2024 004

Monsieur le Maire indique qu'un marché public a été lancé le 22 décembre 2023 avec une date de remise des offres fixée au 22 janvier 2024 à 12 heures.

Lot : Platrerie/Isolation/Faux plafonds

Lot : Électricité/Chauffage Lot : ITE/Bardage/Isolation Lot : Menuiseries extérieures

024-212

ATELIERS DU BOIS MAITRÎSÉ 36 950,55 €

EXAL VERANDAS 17 595,00 €

habillage ITE 5 980,00 €

 LAUTRETTE-CÉLÉRIER
 28 920,93 €

 BAT-IMM
 27 975,40 €

 TOTAL
 117 421,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions de :

gentreprise Ateliers du bois Maitrisé (Isolation par l'extérieur) pour la somme totale de \$36,950.55 € HT.

Egntreprise EXAL VÉRANDAS (Menuiseries extérieures) pour la somme totale de 23 g 5,75 00 € HT.

gentreprise Lautrette-Célérier (électricité et chauffage) pour la **somme totale de 28** 920 93 € HT. L'entreprise BAT-IMM (Isolation-faux plafonds-platrerie) pour la somme totale de 27 975.40 € HT.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer les devis.